Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260512-DEL_2026_127-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28/04/2026 **Date d'affichage :** 28/04/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 44 46

L'an deux mille vingt six, le cinq mai, à 19 Heures 00, à la Feins - Salle des Fêtes de la Bijouterie, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, JOUAULT Claire, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
RENAUD Christelle donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
LUNEL Roger donne procuration à DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur HONORE Jean-Yves

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260512-DEL_2026_127-DE

N° DEL_2026_127

Objet **Intercommunalité**

Mandat 2026-2032 - Validation des lieux de conseil communautaire

Les instances de décision de la Communauté de Communes se tiennent au siège de la Communauté de Communes. Elles peuvent se tenir en tout lieu du territoire, adapté aux exigences d'accueil des élus et du public, sur décision du conseil communautaire.

Les lieux de réunion du conseil communautaire pour le mandat 2026-2032 sont soumis pour approbation :
Feins: salle de la bijouterie
Gahard: salle Emeraude
La Mézière: salle Cassiopée
Melesse : salle du Champ Courtin (Evolution 2)
Montreuil-le-Gast: salle polyvalente
Montreuil-sur-Ille: salle des fêtes
Mouazé: salle polyvalente
Saint-Aubin d'Aubigné: salle polyvalente
Sens-de-Bretagne: salle des loisirs
Vignoc : salle Emile Lemétayer

Monsieur le Président propose de valider ces lieux de réunion.

Vu l'article L. 5211-11 du CGCT,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE ces lieux de réunion de conseil communautaire pour le mandat communautaire 2026-2032:

- Feins: salle de la bijouterie
- Gahard: salle Emeraude
- La Mézière: salle Cassiopée
- Melesse : salle du Champ Courtin (Evolution 2)
- Montreuil-le-Gast: salle polyvalente
- Montreuil-sur-Ille: salle des fêtes
- Mouazé: salle polyvalente
- Saint-Aubin d'Aubigné: salle polyvalente
- Sens-de-Bretagne: salle des loisirs
- Vignoc : salle Emile Lemétayer

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 12/05/2026 Le *12/05/2026,*
Le/la secrétaire de séance, **Le Président,**
Monsieur HONORE Jean-Yves **Jean-Luc DUBOIS**